



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 11 octobre 2019

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/LM-2019-02814
PI : 1 dossier

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

SCEA APPORCS
Numéro S3IC 0579-00192
SIRET : 413 988 692 000 21

Adresse de l'exploitation : La Métairie
CHAIL
79 500

Adresse administrative : 31 rue Julien Caillaud
CHAIL
79 500

AP d'Autorisation n° A4218 en date du 10 juin 2004 pour un effectif de 2 612 porcs à l'engraissement et 300 porcelets de moins de 30 kg.

Prise acte IED n° A5635 en date du 5 février 2015,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 23 septembre 2019 par l'exploitant

Demande de compléments : /

Réponse exploitant : /

Finalisée le 10 octobre 2019 date de passage à l'état « Transmis_Präfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD